

COMMUNIQUÉ

du commissaire des incendies

Le 14 janvier 2021

No. 2021-01

COLLÈGE DES POMPIERS DE L'ONTARIO

Le présent communiqué vise à donner une mise à jour au sujet du Collège des pompiers de l'Ontario (« le Collège ») et de la prestation de la formation en sécurité-incendie.

La formation en Ontario est complexe en raison du grand nombre de services d'incendie et des différences dans leur composition et dans leurs besoins en formation. En 2012, le Collège a commencé à mettre à l'essai de nouveaux modèles de prestation de la formation afin d'accroître la capacité. La formation a commencé au niveau régional par l'entremise des centres régionaux de formation (CRF), par l'offre de cours en ligne ainsi que par des options mixtes et des contrats d'apprentissage qui peuvent être exécutés au niveau local. Cette approche modernisée a accru la capacité de formation et offre un programme de formation plus abordable, réalisable et accessible aux services d'incendie.

Depuis la transition à un modèle régionalisé, le Bureau du commissaire des incendies (BCI) a collaboré avec des partenaires pour accroître le nombre de CRF dans l'ensemble de la province. Avec 20 centres opérationnels à ce jour (un nombre qui va augmenter), la formation est beaucoup plus facile à obtenir en ne nécessitant pas de se rendre à Gravenhurst. Le Collège a la capacité de former environ 2 500 pompiers par année sur le campus. Un nombre important de pompiers ne peuvent pas s'inscrire aux cours parce que ceux-ci sont rapidement pleins. Avec plus de 4 000 membres du personnel formés à l'extérieur du campus chaque année, la possibilité d'utiliser d'autres modes de prestation pour la formation a vraiment aidé à répondre aux besoins des services d'incendie.

Alors que le BCI poursuit sa transition vers un modèle de prestation plus moderne, le Collège des pompiers de l'Ontario à Gravenhurst, qui n'a pas offert de formation sur place depuis le début de la COVID-19 en mars 2020, sera fermé. Une fois le démantèlement des installations terminé, le gouvernement supervisera l'entretien de cette propriété de 99 acres et étudiera les possibilités d'utilisation de ce site à l'avenir.

Dans le cadre d'un dialogue ouvert, les services d'incendie nous ont fait part du besoin d'accroître la capacité à fournir des cours de formation et de moderniser le programme d'entraînement à la lutte contre les incendies. Le passage à un mélange de formation en ligne et sur place par l'entremise des CRF nous permet d'offrir une formation adaptée et de haute qualité aux services d'incendie de l'Ontario. La fermeture du site du Collège de

Gravenhurst nous permettra également d'aider à répondre aux besoins en formation par d'autres méthodes et de soutenir une formation plus localisée. Dans le cadre de ce plan, le BCI fait l'acquisition de deux unités mobiles d'entraînement, qui pourront être déployées à divers endroits dans la province pour permettre de dispenser une formation pratique localement. On fera aussi en sorte que l'équipement spécialisé du Collège soit mis à la disposition des CRF et d'autres sites afin que la formation puisse être adaptée aux besoins particuliers de chaque service d'incendie et dispensée à un endroit qui ne nécessite plus d'envoyer du personnel à Gravenhurst, ce qui représentait des coûts supplémentaires pour les services d'incendie.

Ces efforts de modernisation de la sécurité-incendie en Ontario répondront mieux aux besoins des services d'incendie dans l'ensemble de la province et, même si la fermeture du site du Collège des pompiers de l'Ontario à Gravenhurst marque la fin d'une longue tradition de formation des pompiers en Ontario, le BCI se réjouit des possibilités d'offrir un programme plus moderne qui continuera de répondre aux besoins de formation des services d'incendie de l'Ontario.